

RETOUR DE DONALD TRUMP A LA MAISON-BLANCHE

Les invitations à assister à la cérémonie d'investiture témoignent de la proximité de la nouvelle administration avec la droite conservatrice et radicale et les géants de la tech.

En marge de la cérémonie, des milliers de manifestants se sont rassemblés pour la « Marche du peuple » afin de défendre l'avortement, le droit des personnes transgenres, la lutte contre le changement climatique.

Dans les heures qui ont suivi, Trump a signé une dizaine de décrets, dont un sur la déclassification d'archives.

À la suite des menaces de barrières tarifaires, le Canada s'organise de son côté pour mettre en place des mesures de rétorsion.

CHANGEMENT DE CAP POUR MÉTA

Zuckerberg annonce la fin de sa politique de vérification des faits.

En faisant cela, il déclare revenir à l'esprit d'origine de Facebook en matière de liberté d'expression.

Dans la foulée, Meta a accepté de payer 25 millions de dollars en dédommagement à Donald Trump pour mettre fin aux poursuites engagées par celui-ci après la suspension de ses comptes Facebook et Instagram en 2021.



TIKTOK MENACÉ D'INTERDICTION AUX ÉTATS-UNIS

La Cour suprême américaine examine une loi adoptée par le Congrès américain afin de prévenir les risques d'espionnage et de manipulation de l'opinion publique américaine. Elle vise à faire pression pour que la maison mère cède l'application à un propriétaire non-chinois.

Elon Musk fait partie de la liste des repreneurs potentiels.

PLUSIEURS PERSONNALITÉS POLITIQUES ACCUSENT ELON MUSK DE MENSONGES

 Le gouverneur de la Californie, Gavin Newsom, dénonce les fausses informations relayées par Musk (et Trump) qui mettent en cause les autorités californiennes dans la gestion des incendies.

 Le premier ministre britannique, Keir Starmer, dénonce la mésinformation propagée par Musk sur des affaires d'abus sexuels commis sur des enfants impliquant des hommes d'origine pakistanaise.



CRISE POLITIQUE EN CORÉE DU SUD

Après la proclamation de la loi martiale par le président Yoon Suk-yeol le 3 décembre 2024, son annulation par le Parlement quelques heures plus tard, suivie de tentatives d'arrestation qui se sont heurtées au service de sécurité présidentielle, la police sud-coréenne a finalement pu arrêter Yoon Suk-yeol le 14 janvier, jour de sa destitution par le Parlement, afin de subir son procès en destitution.

